

Image not found or type unknown



Arret de maladie de 2 jours

Par **jipopo**, le **29/07/2009** à **01:43**

Bonjour,rnrnje suis en cdi a mi temps (17h30) depuis 11 mois, ou je travaille que 3 jours par semaines (Lun, Mer et jeu).rnrnla semaine dernière pour cause de maladie j'étais arrêter pour deux jours (mer et jeu), vue que c'est mon premier arrêt de maladie. je ne sais pas comment ça se passe, es ce que la sécu va me rembourser ou non? rnrnrnsi non es ce que l'employeur va m'enlever les heures non travailler durant ces deux jours (15h30) ou bien il va m'enlever juste $(17.5/6) * 2 = 6$ heures.rnrnmerci pour votre réponse